

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
treux, Fribourg, etc. et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèques postal n° 274

Nouveaux faits connus vendredi à midi

Discorde chez les Druses. Ayant obtenu le rappel de Sarrail, certains chefs veulent se soumettre à la France; d'autres entendent continuer la guerre.

En Belgique et en Hollande les ravages causés par l'inondation sont formidables.

Pangalos, le dictateur grec, est convaincu que l'armée et la grosse majorité du peuple approuvent son programme.

A son poste

La réorganisation des services administratifs de l'Etat a beaucoup fait parler d'elle.

Nos journaux ont émis leurs appréciations selon leur nuance politique, selon l'intérêt de leurs éminences grises ou encore selon les sympathies ou les antipathies de gens qui, des coulisses ou des bureaux, tirent les ficelles.

Jusqu'ici, deux départements extrêmement importants, les Finances et les Travaux publics, ont subi des transformations dans les méthodes de travail qui doivent nécessairement donner de bons résultats, pour peu qu'on y tienne la main.

Dans un entrefilet que nous n'avons plus sous les yeux, le *Confédéré* demandait si on allait continuer avec les autres départements. Certainement.

Le Conseil d'Etat, auquel incombe la responsabilité des services administratifs, ne peut pas suspendre son travail de réorganisation ni se soustraire à la volonté du Grand Conseil, clairement exprimée et consacrée par un vote sur des propositions très précises de la Commission.

Or, tous les départements sans exception ont été l'objet d'un examen attentif et de propositions définies pour autant qu'on ne se heurtait pas à des dispositions légales ou aux faits accomplis.

Mais, en dehors et au-dessus des détails techniques qui ont, ici, une importance capitale, il y a une pensée commune qui doit dominer et relever tous les services : le bien de l'Etat et le progrès du Canton auquel il importe que les autorités travaillent, de concert, depuis les membres du gouvernement jusqu'aux plus humbles fonctionnaires.

Au Conseil d'Etat plus de minorité arrêta, intransigeante et de parti-pris, n'ayant qu'un but : mettre des bâtons dans les roues du char.

Ses membres ont le devoir rigoureux d'obéir à des convictions raisonnées et non à des susceptibilités personnelles ou à un désir de revanche.

Plus d'a-partie dans certains bureaux où l'on croit de bon ton et du meilleur esprit d'être de l'opposition et de faire de la fronde parce que le chef, qui laisse dire, est supposé en être et en faire !

Plus d'employés dont l'œil investigateur se promène nuit et jour sur l'un ou l'autre membre du gouver-

nement — comme l'œil du faucon sur l'alouette dans le sillon !

Plus de serviteurs payés pour remplir des fonctions administratives spéciales, déterminées, et qui consacrent une partie de leur temps à des affaires privées ou à se préparer un lit politique bien douillet et bien chaud !

Les fonctionnaires doivent servir leur pays, mais non pas des factions, subdivisées en sous-factions, et remplir correctement leur charge sans préoccupation de critique ou de popularité.

Nous allons plus loin : ils sont tenus à apporter leur collaboration et leur concours au gouvernement.

Il va de soi que tout citoyen, fût-il attaché au râtelier de l'Etat, peut avoir telle ou telle préférence politique, sans être obligé d'en rendre compte à personne.

Et, sous ce rapport-là, les fonctionnaires jouissent, en Valais, d'une liberté sans limite et sans rivage, contrairement à ce qui se passe en France, sous le régime radical, où tout écart est sérieusement réprimé.

Mais un gouvernement pourrait-il tolérer, sans se diminuer, le renouvellement de faits auxquels nous avons assisté et où l'on a vu des chefs de service intriguer et mener une campagne ouverte contre une décision du Conseil d'Etat ?

Certes, il y aurait une souveraine injustice à généraliser.

Dans le corps des fonctionnaires, il y a de bons éléments, il y en a même de très bons, à tous les degrés de l'échelle.

Ceux-là, nous les respectons, nous les soutiendrons, nous les défendrons au besoin.

D'autres seraient excellents sans la haine sourde qui germe en eux et sans la politique.

Tout le monde dans le rang, tout le monde à son poste et à son travail !

Voilà, également, l'ère nouvelle de la réorganisation administrative.

Supporter plus longtemps un système d'indiscipline et de fronde, ce serait la plus ridicule et la plus inepte des duperies !

Ch. Saint-Maurice.

La plaie du parlementarisme

L'« Homme Libre », M. Lautier, député cartelliste, en réponse aux critiques de M. Joseph Barthélémy, dans l'« Echo de Paris » :

Où, c'est exact. Les ministères sont constitués au petit bonheur. Les présidents du conseil s'imaginent qu'ils suffisent à tout. Ils s'étonnent quand surgissent les difficultés et ils se plaignent d'être débordés. Ils ne se souviennent pas qu'ils ont choisi quelques-uns de leurs collègues au hasard. Ils infligent d'inutiles humiliations à des hommes de valeur par l'accession inattendue de médiocres et de domestiques.

On ne dit rien dans la salle des séances, mais on n'en pense pas moins.

Il est certain que la fabrication sabotée des ministères fait un tort considérable au régime parlementaire et à la République. C'est une erreur d'application. Il n'avait jamais été dit que le régime parlementaire devait aboutir à l'exaltation systématique des médiocres.

Jusqu'ici M. Joseph Barthélémy a raison, pleinement raison et, — je le dis avec regret — beaucoup trop de raison.

Mais il oublie un point essentiel. Le régime parlementaire est faussé. Il est même empoisonné dans sa source s'il n'est pas un régime de majorité.

Distribution irrégulière. — Nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le *Nouvelliste* ou le *Bulletin officiel* nous obligeraient en nous signalant par une simple carte cette anomalie.

ECHOS DE PARTOUT

Les déluges belges. — La Belgique, si éprouvée aujourd'hui par les inondations, a toujours souffert de la crue des eaux. Ce n'est pas pour rien qu'elle est au nombre des Pays-Bas, c'est-à-dire plus bas que la mer.

Les tempêtes de 435 et de 516 firent périr plus de 6000 Frisons.

En 820, durant deux cents jours, la pluie ne cessa de tomber. Les eaux ne se retirèrent entièrement qu'en 822.

En 1334, la mer rompit les digues envahit le pays. Les eaux couvrirent longtemps la moitié de Gand. La mortalité fut effroyable par suite de noyades et d'épidémies.

Nieupoort et Ostende furent anéantis en 1042.

En novembre 1170, en une seule nuit d'averses terribles et de furieuses tempêtes, 50,000 Belges trouvèrent la mort. En 1279, la ville d'Audenarde fut presque anéantie. En 1334, les villages de Scharphout (actuellement Blankenberghe) et Tistsoep (près d'Ostende) furent engloutis. 20,000 Belges perdirent la vie en 1361 et en 1367.

Plus de 50,000 personnes périrent lors de la grande inondation de 1377. Des dix-huit villages submergés (Saint-Nicolas, Elmetre, Rasclaere, Oostmanskerke, etc...) presque aucun habitant ne survécut. Un historien hollandais a calculé que la tempête de 1570 coûta la vie à environ 100,000 hommes dont 10,000 Belges.

Les inondations de 1740 sont comparables à celles d'aujourd'hui.

Une bonne partie du pays offrait l'aspect d'une mer turbulente sur laquelle flottaient de nombreux cadavres. Les bateliers se trouvaient impuissants à porter secours aux sinistrés.

En 1820, Liège et Bruxelles sont sous l'eau. Anvers, Louvain, Gand, Namur, nombre de villes et de villages éprouvèrent de fortes pertes.

Ajoutons les inondations de 1880 encore proches de nous. L'histoire pour la Belgique et la Hollande pays-bas par excellence, n'est qu'une suite de crues, d'inondations et de calamités éprouvées de la part des eaux.

La population de Lausanne. — Au début de 1926 la ville de Lausanne compte une population stable de 73,444 âmes, soit une progression de 3422 unités sur le chiffre enregistré au commencement de 1925.

Le mouchoir... — Le mouchoir ne remonte pas à une époque très antérieure à l'ère chrétienne. Il serait difficile de lui assigner une origine déterminée.

Des fouilles pratiquées tout dernièrement, à Antinoë, dans la Haute-Egypte, ont mis à jour des cimetières entiers. Dans l'ajustement des femmes se trouvaient des mouchoirs, et ces momies remontent au deuxième siècle avant le Christ.

Les Grecques ne le connurent pas. C'eût été à Athènes manquer aux plus essentielles convenances que de se moucher ou d'essuyer la sueur du visage, les femmes eussent été regardées en état de malade, motivant la séquestration au gynécée.

Il ne paraît pas que les hommes aient fait usage de mouchoirs ou plutôt d'étaffoches; les gens les plus distingués essayaient leurs larmes avec le manteau.

Au temps de Catulle, les Romains usaient de « suarium » en toile très fine. Au reste, l'usage journalier des bains chauds, en leur procurant une transpiration aisée, les laissait secs et sains. Il faut remarquer de plus que les femmes ne respiraient qu'au milieu des fleurs, des parfums et des herbes odoriférantes. Ces usages ne touchaient que la classe élevée : les campagnards d'aucun temps ne s'étant jamais embarrassés de mouchoirs.

Le remords. — Un mécanicien de Potsdam à Berlin s'est constitué prisonnier au bureau de police. Il s'accuse d'un crime commis en 1917, alors qu'il travaillait à bord d'un navire ancré dans le port de Hambourg.

Il aurait tué une jeune fille de 18 ans, qu'il avait suivie à bord, puis aurait brûlé le cadavre dans la chaudière du vapeur et jeté ensuite les ossements calcinés à la mer.

Après la guerre, il se fixa à Potsdam où il se maria. Mais l'image de sa jeune victime le torturait toujours à tel point qu'il avait donné à l'un de ses enfants les mêmes prénoms que ceux de sa victime. Il avait voulu se suicider la veille de Noël, mais sa femme l'en avait empêché.

Le banditisme aux Etats-Unis. — L'audace des bandits ne connaît plus de bornes. Après les villes mises à sac et les cambriolages

opérés sous les yeux de la foule amusée par des voleurs se faisant passer pour des acteurs de cinéma en train de tourner, on rapporte aujourd'hui le cas de 3 bandits qui auraient réussi un coup de main dans un théâtre en pleine représentation. Alors que plusieurs centaines de spectateurs assistaient à une des premières représentations du nouveau vaudeville du Loews Stade Théâtre à New-York, trois hommes surgirent soudain dans la salle, revolver au poing.

Ils gagnèrent sans se presser un passage conduisant à la scène et là menaçant le directeur de leurs armes. Ils l'obligèrent à remettre entre leurs mains la recette du jour qui s'élevait à plus de 3,000 dollars.

Tenant toujours les spectateurs de cette scène dans la salle en respect, ils se dirigèrent alors vers la sortie et purent fuir en automobile sans être inquiétés.

La Suisse serait-elle un pays en décadence ? — Avec un excédent de naissances de 6,7 sur 1000 habitants, la Suisse ne précède que de bien peu la Belgique, l'Autriche et la France, qui, des trente-deux Etats sur lesquels porte la statistique, ont la plus faible natalité. Le recul de celle-ci ne se manifeste pas seulement dans nos cantons-villes (Genève a chaque année un excédent de près de 500 décès), mais aussi dans les cantons ruraux. L'excédent des naissances sur les décès est de 8,8 pour Lucerne et Bâle-Campagne (par 1000 habitants), de 7,9 pour Berne, 7,4 pour Grisons, 6,3 pour Schaffhouse, 5,8 pour Thurgovie.

Une épidémie de grippe. — Le « Berliner Lokalanzeiger » apprend de Hanau que la localité de Waldbrunn, en basse Franconie, est ravagée par une épidémie de grippe intestinale. 18 personnes ont déjà succombé à la maladie. Actuellement plus de 30 personnes sont encore dans un état très grave.

Le dévouement d'une mère. — Mme Ball Trinkle, femme du gouverneur de Virginie, a été sérieusement brûlée au cours d'un incendie qui a éclaté au palais du gouverneur.

Elle s'aperçut de l'incendie quand elle entra dans la chambre où ses deux jeunes filles jouaient. Elle trouva une pièce remplie de fumée, au centre de laquelle se trouvaient ses enfants insoucients.

Sans songer une seconde à elle-même, elle se lança au milieu des flammes et fit passer ses deux filles par une porte.

Prenant ensuite dans ses bras son fils, âgé de quatre ans, elle se précipita du troisième étage de la maison en flammes, alors que le feu faisait rage.

Un pompier, qui se trouvait sur une échelle, à hauteur du second étage et qui tenta d'arrêter la courageuse femme dans sa chute fut lui-même précipité sur le sol.

Quant au petit garçon, il fut relevé sain et sauf.

L'imprudence du plus jeune enfant de la famille, âgé de quatre ans, qui jouait avec les bougies de l'arbre de Noël, fut cause du sinistre.

L'état de Mme Trinkle est grave, mais non alarmant.

La fin d'un joueur. — Il vient de mourir à Londres un homme qui fut le héros des grands casinos européens de Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Ostende, etc. Son nom restera associé à ceux des plus fameux joueurs : Arthur de Courcey-Bower disparaît à soixante-huit ans.

Il était célèbre pour avoir fait sauter la banque, à Monte-Carlo, en gagnant 243,000 livres, soit près de 6 millions de francs avant guerre, ce qui ne l'a pas empêché de mourir à peu près sans le sou. Il avait été élevé à Eton, et, après avoir tenté la fortune au Chili, passionné de mathématiques il découvrit une inflexible martingale pour le Trente et Quarante, connue sous le nom de Bino-mie de Bower. Il l'étudia de longs mois avant d'aller l'appliquer avec bonheur à Monte-Carlo.

Sa générosité était sans égale :
— Quel a été votre plus fort potboire ? demandait-il un jour à un garçon de restaurant ?

— Cinquante livres, lui répondit celui-ci.

— Ce soir, je donne cent livres. Mais qui vous en a donné cinquante ? interrogea-t-il.

— Vous-même, il y a deux jours, lui répondit le garçon !

Une autre fois, il distribua une somme aussi élevée à deux barmaids qui lui avaient servi des cocktails d'une façon qui l'enchantait.

Il avait épousé la veuve d'un prince hongrois, qui lui apporta un million de livres comme dot.

Simple réflexion. — Quelque tendresse que nous ayons pour nos amis, ou pour nos proches, il n'arrive jamais que le bonheur d'autrui suffise pour faire le nôtre.

Curiosité. — A Avesta (Suède), un contre-maître s'est fait sauter en l'air avec sa femme et ses quatre enfants, au moyen de dynamite qu'il avait mise dans les lits. Tous les membres de la famille ont été projetés dans la cour par l'explosion. La femme et un enfant ont déjà succombé. Le mari, qui était le moins blessé, tenta ensuite de se pendre, mais il en fut empêché.

Pensée. — On souffre davantage quand on souffre seul et qu'on laisse derrière soi des heureux.

Il est des chutes qui servent de point de départ pour monter plus haut.

La Reine-mère d'Italie au Panthéon

Un temple qui, après vingt siècles, nous apparaît quasi tel que le connurent les anciens Romains

(Corresp. partic. du «Nouvelliste»)

Rome, le 6 janvier.

C'est donc au Panthéon que la Reine Marguerite d'Italie dormira son dernier sommeil. Autrefois, les princes de la Maison de Savoie avaient leurs tombeaux dans la chapelle de la belle abbaye d'Hautecombe qui se mire dans le lac du Bourget et continue d'être entretenue par le Roi d'Italie. Plus tard, ils choisirent pour sépulture la « Superga » dont la coupole altière domine le panorama de Turin et c'est là qu'ils furent tous ensevelis au XIXe siècle, sauf le roi Victor-Emmanuel et le roi Humbert que l'on voulut garder à Rome et qui ont leurs tombes au Panthéon. L'on a jugé que la Reine Marguerite devait être inhumée auprès de son mari et un nouveau monument funéraire va s'ajouter à ceux qu'abrite déjà le temple d'Agrippa.

Depuis le siècle d'Auguste

De tous les monuments antiques de Rome, le Panthéon est celui qui a le mieux conservé à travers les siècles sa physionomie originale. C'est peut-être même le seul qui soit arrivé jusqu'à nous à peu près intact dans ses lignes principales.

Il fut construit en l'an 27 avant Jésus-Christ par Agrippa, gendre et ministre préféré de l'empereur Auguste, ainsi qu'en fait foi une inscription qui se lit encore à son fronton. Dédié d'abord à Mars et à Vénus, il fut consacré plus tard à Jupiter Vengeur et à d'autres dieux. Il resta affecté à leur culte jusqu'en l'an 382 puis il fut fermé plus de deux siècles. En 608, le Pape Boniface IV le voua à la Mère de Dieu et aux Martyrs, y faisant transporter de nombreux ossements recueillis dans les catacombes. Depuis lors, le temple n'a plus changé d'affectation. Un empereur de Constantinople lui a arraché des tuiles de bronze, Urbain VIII a enlevé des poutres du péristyle de bronze dont le Bernin a fait le baldaquin de Saint Pierre, ce qui a valu à ce Barberini une épigramme fameuse de Pasquino, mais lui a mérité l'absolution d'un Président des Brosses, mais dans l'ensemble plus rien d'essentiel n'a changé et l'on continue d'admirer aujourd'hui la rotonde et le portique à hautes colonnes où les architectes de la Rome impériale mirent tout leur art. Sans doute ont-ils été sauvés par le respect qu'ils inspirèrent à tous les âges : Ammien Marcellin les plaçait au IVe siècle parmi les merveilles de Rome, Michel-Ange en louait « le dessin angélique et plus qu'humain » et Urbain VIII les déclarait dans une inscription le monument le plus fameux de toute la terre.

Autour du Panthéon, Rome quasi tout entière a changé ; on y accédait autrefois comme au Temple de la Fortune Virile ou à la Maison Carrée de Nîmes par un large escalier de sept degrés ; il se trouve maintenant en contre-bas et l'on y descend par deux marches de la place voisine ornée par Grégoire XIII d'une fontaine et par Clément XI d'un petit obélisque.

Un pan de Ciel comme voûte

L'intérieur du temple a naturellement subi plus de transformations, mais ce qui continue d'y frapper le plus, c'est la majesté de la coupole. Sans point d'appui

autre que les murs de la rotonde, elle s'élève dans l'air jusqu'à égaliser en hauteur les quarante mètres de son diamètre. Sa voûte est faite de quatre rangées de caissons qui laissent au centre un cercle large de près de dix mètres ouvert sur le ciel. Pas d'autre source de lumière nulle part, mais quelle surprise de voir se découper là-haut un large pan d'azur céleste ou de le contempler après une averse dans le miroir que l'eau étend sur les larges dalles de porphyre ! Ce dernier spectacle est encore plus curieux du toit pour qui ne craint pas le vertige. On raconte que Charles Quint, venu ici quelques années après le sac de Rome par les soldats du comte de Bourbon, visita le Panthéon et monta sur la toiture sous la conduite d'un jeune Romain. Celui-ci confia, dit-on, le soir à son père qu'il avait eu un instant la pensée de venger Rome en précipitant l'empereur du toit à l'intérieur du temple.

— Mon fils, murmura le père, ce sont des choses que l'on fait et que l'on ne dit pas...

Le pourtour, à l'intérieur, a été orné d'autels décorés eux-mêmes de nombreuses œuvres d'art. Au milieu, un maître-autel où ont lieu à certains jours des cérémonies religieuses, car l'église continue à être desservie par des prêtres qui ont le curieux privilège, en raison des intempéries, de garder la tête couverte pour célébrer la messe. A droite, le tombeau du roi Victor-Emmanuel II ; à gauche, en face, celui du roi Humbert qui va, sans doute, recevoir la dépouille de sa veuve.

A côté de ce dernier tombeau, se trouve un autel de la Madone sous lequel reposent les restes de Raphaël et ceux d'Annibal Carrache.

Depuis que ces grands peintres y sont entrés, plusieurs personnages ont été inhumés au Panthéon qui est devenu ainsi le lieu de sépulture des hommes illustres. L'Italie d'aujourd'hui le réserve à ses souverains et cela même a motivé un hommage curieux de la part des Italiens émigrés en Argentine. On sait qu'ils sont très nombreux en ce pays-là, mais qu'ils restent profondément attachés à leur patrie d'origine. Après la mort du roi Humbert, ils ont ouvert entre eux une grande souscription dont le produit a servi à doter les environs du Panthéon d'un pavé de bois créant autour de la sépulture royale une zone de silence au moins relatif.

Gros travaux en perspective

Actuellement, la place qui encadre le Panthéon est elle-même entourée de tous côtés de constructions qui ne permettent plus guère de recul à qui veut admirer le temple d'Agrippa. Mais il n'en sera plus de même longtemps, le dégagement complet du Panthéon faisant partie des travaux projetés par le gouvernement pour les années à venir.

M. Mussolini installant l'autre soir M. Cremonesi dans ses nouvelles fonctions de gouverneur de Rome lui a donné ordre d'exécuter en cinq ans un programme assurément audacieux : dégagement du mausolée d'Auguste, du Théâtre de Marcellus, du Capitole, du Panthéon qui devra s'apercevoir alors de la piazza Colonna au bout d'un grand boulevard, tandis qu'une route droite « qui devra être la plus longue et la plus large du monde » reliera le Monument du Soldat Inconnu à la plage d'Ostie.

Sous tout autre régime, pareille projets seraient chimériques, mais M. Mussolini a fait bien d'autres choses qui semblaient impossibles et le rendez-vous qu'il a donné aux Romains en 1931 n'a nullement paru téméraire. **Guardia.**

Condoléances du Conseil fédéral

Dès la réception de la nouvelle de la mort de la reine-mère Marguerite, le président de la Confédération a exprimé télégraphiquement au roi d'Italie les condoléances du Conseil fédéral.

Le ministre de Suisse à Rome a été en outre chargé de transmettre les condoléances du Conseil fédéral au gouvernement italien.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un père tue trois de ses enfants

On mande de Londres :

Un crime affreux, commis la nuit de samedi à dimanche, dans le logement d'un concierge, a mis en émoi la population du village de Montmouth, dans le Pays de Galles. Le concierge, un nommé John Breeze, 37 ans, a tué trois de ses enfants.

Samedi soir, pendant que sa femme rendait visite à ses parents, le concierge fit sortir son fils aîné âgé de 16 ans. Celui-ci partit, Breeze tua ses trois autres enfants, trois fillettes, à coups de fusil, et quitta tranquillement sa maison pour se rendre à son tour chez son beau-père.

Breeze y parla pendant une dizaine de minutes, ne faisant montre d'aucune émotion.

Il proposa de rentrer. Mais, en cours de route, l'homme devint de plus en plus ner-

veux. Finalement, il déclara à sa femme qu'il valait mieux qu'elle ne rentrât pas et qu'elle devait retourner chez ses parents. Il irait seul à la maison veiller les enfants qu'il avait tués.

Sur ces mots, Breeze disparut. Inquiets, la mère et le fils se hâtèrent de rentrer. Les corps des trois fillettes gisaient sur le lit, dans une mare de sang. Le fusil de Breeze se trouvait encore sur la table.

La police fut aussitôt prévenue et se mit à la recherche du meurtrier. Celui-ci, après avoir erré pendant une partie de la nuit, était venu se constituer prisonnier dimanche matin.

L'opinion générale est que ce père, qui était très déprimé depuis quelque temps, était devenu fou.

Pêche miraculeuse en Bretagne

Des sprats continuent à affluer à Cancale ; ils sont en tel nombre que les barques rentrent au port chargées à couler bas. De Douarnenez, les fabricants de conserves de poissons envoient des automobiles prendre livraison de ces pêches miraculeuses. C'est par wagons entiers que les sprats sont expédiés aux fabriques de conserves.

Malgré que les prix payés soient plutôt bas, eu égard à l'abondance des poissons pêchés, on estime à plusieurs centaines de mille francs le montant des ventes réalisées jusqu'ici.

Des familles entières de pêcheurs sont venues du Finistère et des Sables d'Olonne pour avoir leur part de cette merveilleuse aubaine, les pêcheurs de Cancale ne pouvant suffire à la besogne malgré que de nombreux bateaux supplémentaires aient été armés.

Les faux billets du Prince

Le « Nouvelliste » a donné, jeudi, quelques détails sur le gros scandale qui a éclaté en Hongrie et dans lequel on voit un prince diriger lui-même une fabrique de faux-billets de banque français.

On assure qu'il a été mis en circulation 20 millions de ces faux-billets de mille francs.

Le premier ministre, comte Bethen, se voit obligé de compléter les dernières déclarations faites par lui dans une conférence secrète de tous les chefs de parti et reproduite en partie dans la presse, en précisant qu'il considère l'affaire des faux billets de banque comme une simple affaire pénale et que, pour sa part, il agira avec la plus grande vigueur pour découvrir les auteurs. Il ne se laissera conduire dans sa décision par aucune considération que la défense de l'intégrité morale du pays. Ou il réussira à éclaircir l'affaire ou il quittera ses fonctions. Le président du conseil repousse avec la plus grande énergie toute fausse interprétation de ses déclarations.

D'autre part, l'Agence Havas dément officiellement la nouvelle, de source anglaise, suivant laquelle le gouvernement français réclamerait des dommages au gouvernement hongrois pour l'affaire des faux billets. Les autorités françaises ne possèdent d'ailleurs aucun élément d'information leur permettant de mettre en faute le gouvernement hongrois au sujet de cette affaire.

La police a arrêté jeudi les nommés Geroc, employé technique à l'Institut cartographique, et Joseph Szortsey, membre de la Fédération nationale hongroise, ainsi qu'un jeune homme du nom d'Andor. Tous les trois sont impliqués dans l'affaire des billets falsifiés.

Le Prince a habité Montreux

Le prince Wendischgratz, arrêté pour fabrication et émission de ces faux billets, n'est pas inconnu dans la contrée de Montreux ; il a habité la villa Karma, à La Tour-de-Peilz, au moment où l'ex-empereur Charles de Habsbourg résidait à Prangins ; on croit même que le prince aida Charles Ier dans sa fuite, car il disparut peu après la chose accomplie.

Un facteur de Lisieux volait les lettres adressées au Carmel

On vient d'arrêter à Lisieux un facteur des postes, nommé Pierre Legrain, qui dérobait chaque jour, lors du tri au bureau central de Lisieux, des lettres destinées au Carmel de Lisieux. L'indélicat postier s'appropriait les billets de banque qu'il y trouvait, puis il brûlait les lettres et les mandats.

Le Carmel estime à 800 le nombre des lettres détournées.

L'odyssée de fous et d'illuminés

Dans son numéro de jeudi, le « Nouvelliste », relatant le drame de Bombon, près de Melun, se demandait si l'on avait affaire à des sectaires ou à des fanatiques.

Le mystère s'est éclairci. On a bien affaire à des fanatiques, à des illuminés que ni le raisonnement ni les avertissements ni les condamnations des autorités religieuses n'ont pu éclairer et corriger.

L'affaire de Bombon est un roman du moyen-âge en plein vingtième siècle.

— C'est au cours de pèlerinages, dit-il, que je suis entré en relations avec eux ; à la Salette, à Fourvères, à Issoudun, enfin à Pellevoisin.

Ici commence mon dissentiment avec Notre-Dame-des-Pleurs. Plusieurs adhérents de la secte — ceux-là mêmes qui viennent de me frapper — avaient projeté de me présenter à Marie Mesmin pour qu'elle fut exorcisée par moi. A cette époque, elle affirmait qu'un archimandrite de Syrie, Mgr Sapoungi, lui avait jeté un sort. L'affaire fit grand bruit, surtout lorsque Mgr Sapoungi eut été roué de coups, comme je le fus moi-même dimanche, par les admirateurs de Marie Mesmin.

J'allai donc chez la « Maman Mesmin », comme disent les fanatiques du pays et je l'exorcisai, dans une propriété que lui ont offerte les plus riches de ses disciples. Mais elle ne me sembla pas très malade ; je la trouvai même fort avenante et plus réplète que de raison.

Je revins à Bombon et ne reçus plus aucune nouvelle de Marie Mesmin. Un jour, je lui écrivis pour lui en demander. Etant complètement illettrée, elle me fit répondre par sa secrétaire que sa santé s'était depuis quel- que temps améliorée, mais qu'elle avait fait une rechute.

Un peu plus tard, je fus accablé de lettres anonymes fourmillant d'injures et de menaces. Je n'y pris point garde et les déchirai. Mais l'an dernier, un beau dimanche, je reçus la visite de M. Mesmin. Moderne augure, M. Mesmin prétendait avoir lu mon nom dans le vol des oiseaux. Il en déduisait que je poursuivais de ma haine la voyante de Bordeaux : « Si nous revenons, ajouta-t-il, ce ne sera pas pour rien. »

Il s'est revenues et vous voyez dans quel état ils m'ont mis : c'est par miracle que j'ai échappé à la mort. Mes tortionnaires avaient apporté tout ce qu'il fallait pour me brûler la plante des pieds et me couper la langue... Ainsi parla l'abbé Desnoyers.

Marie Mesmin et la « Confrérie de Notre-Dame-des-Pleurs »

Pendant ce temps, Marie Mesmin, de son côté, recevait des reporters.

Marie Mesmin est une ancienne concierge. C'est en 1920 — elle habitait alors Cours du Trente Juillet, à Bordeaux — qu'elle fonda la « confrérie » de Notre-Dame-des-Pleurs ; elle possédait une statuette de la Vierge, dont les yeux, affirmait-elle, répandaient souvent des larmes... Marie Mesmin groupa des fidèles qui se montrèrent assez généreux pour permettre à la confrérie d'édifier un oratoire boulevard du Bouscat. L'archevêque de Bordeaux, après enquête, défendit aux fidèles de participer au culte nouveau. Mais cependant Marie Mesmin fit de nouveaux adeptes, les dons affluèrent ; ce fut l'âge d'or !

Mais voilà que la fondatrice de la confrérie commence à souffrir d'étranges douleurs. Elle a des cauchemars, des ténailles lui serrent les tempes. C'est l'abbé Desnoyers, avec qui elle est brouillée, qui l'envoie, qui la persécute de ses maléfices ; elle l'a vu en rêve qui cherchait à l'étrangler.

Les souffrances de la « Mère Marie » indignèrent ses fidèles ; d'où les lettres de menaces adressées au prêtre et le voyage de M. Mesmin à Bombon ; les maléfices ne cessent pas : il faut en finir. Et l'expédition primitive est décidée. Dix femmes et deux hommes partent pour Bombon où ils vont « exorciser » l'abbé Desnoyers.

Quand le juge d'instruction leur demandera :

— Comment, vous disant croyants, avez-vous pu frapper un prêtre ?

Ils répondront :

— Cet homme, pour nous, n'était plus un prêtre. C'était le diable.

Quant à Marie Mesmin, elle prétend avoir tout ignoré des préparatifs de l'expédition ; elle dit n'avoir été mise au courant que lundi soir, par les dix femmes rentrées à Bordeaux. Les deux hommes, on le sait, ont été gardés à la disposition de la justice.

Elle affecte, quant aux suites judiciaires de l'agression, une grande sérénité :

— Nous sommes bien tranquilles, dit-elle. A leur retour, mes dix amies se sont réunies dans l'oratoire et ont chanté le « Magnificat ».

C'est déjà ce qu'elles avaient fait lorsqu'un brigadier de gendarmerie arrêta la scène de sauvagerie qui se déroulait dans la sacristie de Bombon.

Le Cardinal Mercier est moins bien

La santé du cardinal Mercier continue à donner lieu à des inquiétudes, étant donné le grand âge de l'éminent prélat et son extrême faiblesse. Le bulletin de santé publié mardi soir 5 janvier, à 19 h., signale, en effet, qu'une légère faiblesse cardiaque s'est manifestée au cours de la journée.

Ecclésiastiques arrêtés en Russie

Le journal russe de Berlin « Roui », cité par le « Daily Mail », annonce que les bolchevistes ont arrêté le métropolitain Pierre, de Moscou ; à Poltava, deux évêques et cinquante prêtres ont été arrêtés et amenés à Moscou ; à Kharkof, on a incarcéré deux autres évêques et plusieurs autres ecclésiastiques.

A la suite de ces arrestations, une manifestation de protestation a eu lieu. Dans cette dernière ville, la police a chargé les

manifestants, quatre-vingts personnes ont été tuées ou blessées et cinq cents arrêtés.

D'après une dépêche de Moscou au « New-York Herald », la police politique ukrainienne a arrêté un certain nombre de soi-disant conspirateurs « blancs » pour la plupart anciens officiers.

Le chef de la police, Balitski, a déclaré que les conjurés avaient essayé de faire sauter les trains sur lesquels voyageaient des fonctionnaires soviétiques.

NOUVELLES SUISSES

Le faux testament

Le juge d'instruction des Montagnes neuchâtelaises a décerné jeudi deux mandats d'arrêt contre dame Veuve Matthey, régleuse, domiciliée rue du Grenier, à La Chaux-de-Fonds, et demoiselle Lucie Matthey, ancienne institutrice en Russie, domiciliée rue du Premier-Mars 3, la première inculpée du délit de faux en écritures privées et de faux témoignage ; la seconde, sœur de Mme Veuve, est inculpée de complicité.

Le 18 avril 1923 décédait à La Chaux-de-Fonds un nommé Gottlieb Stauffer, possédant au moins un million de fortune, et laissant comme seule héritière légale sa sœur, dame Lüscher, habitant le canton de Berne. Mme Veuve-Matthey prétendit que son enfant, âgé de 17 ans, était l'enfant adultérin de Gottlieb Stauffer. Un procès fut intenté à la succession de Stauffer pour le fils de Mme Veuve-Matthey qui demandait une pension alimentaire de fr. 75,000, avec allocation suffisante pour apprendre un métier à l'enfant. Peu de temps après, Mme Veuve-Matthey intenta, à son tour, une action en pétition d'hérédité ; elle exigeait 250,000 francs, représentant à peu près le quart de la succession de Stauffer.

Au cours de la procédure elle produisit des pièces, notamment une lettre qui portait la signature de Stauffer et des dispositions testamentaires rédigées très sommairement et signées par Stauffer lui-même.

Le mandataire de la succession, Me Jules Dubois, à La Chaux-de-Fonds, eut des doutes sur l'authenticité de ces pièces, connaissant la personnalité de Stauffer et sa manière de traiter. D'autre part, Me Dubois chercha à s'entourer de tous les renseignements de police scientifique ; un premier rapport d'experts lui confirma l'impression de faux ; ce rapport concluait à la fausseté des pièces tant au point de vue graphologique qu'au point de vue chimique. Plainte pénale fut déposée au Parquet neuchâtelais. Ce dernier chargea MM. Mellet, professeur de chimie analytique à Lausanne, et Bischof, directeur de l'Institut de police scientifique à Lausanne, d'examiner les pièces dont l'authenticité était contestée. Ce travail fut très long. Après de nombreux essais et des comparaisons de pièces, les deux experts de Lausanne ont conclu à l'existence de faux. Le Parquet, en possession du rapport des experts, qui est très volumineux, a décerné des mandats d'arrêt contre les prévenues. Les prévenues nient catégoriquement. Mme Veuve-Matthey persiste à dire qu'elle a été violée par Gottlieb Stauffer et que ce dernier est bien père du garçon qu'elle élève.

L'épilogue d'un drame

Le 17 mars dernier, à Lengnau, district de Zurzach (Argovie), une femme et six enfants avaient été ensevelis dans une gravière par un éboulement de matériaux. Le procureur général avait déposé une plainte pour homicide par imprudence dont le père de la malheureuse famille, Schmid, de Schoenholzwillen, 40 ans, qui avait loué la gravière et l'exploitait, était accusé.

Le tribunal de district de Zurzach a libéré l'accusé parce que la cabane devant laquelle se tenait sa femme et ses enfants était si éloignée du lieu de travail que tout danger paraissait inadmissible et parce qu'il est impossible de prévoir des chutes d'une telle importance.

A la suite de l'accident, le Conseil d'Etat a promulgué des ordonnances sur l'installation et l'exploitation des gravières.

...et celui d'un tir

Le 8 novembre dernier, Mme veuve Mayer, âgée de 59 ans, Argovienne, rentière, domiciliée à Genève, trouvait la mort près du Pont de la Caille, situé sur la route de St-Julien à Annecy, au cours d'un tir au brownin organisé en plein air par un garagiste genevois, M. Jacot. Un projectile, en faisant ricochet, avait atteint Mme Mayer et lui avait traversé la tête de part en part.

Le garagiste genevois a comparu jeudi après-midi devant le tribunal correctionnel de St-Julien, qui l'a condamné à 15 jours de prison avec sursis et à 500 fr. d'amende.

Le glissement d'Itenthal

Le glissement de terrain d'Itenthal (Argovie) est maintenant stationnaire, les pluies ayant cessé.

Une délégation du Conseil d'Etat accompagnée d'experts et des autorités de district et de commune a visité les lieux. Il n'est pas encore possible d'émettre une opinion définitive sur la situation dont le développement futur dépend des eaux. Il peut s'écouler des jours et peut-être même des années avant que se produise un événement décisif.

Si le glissement prend la direction du sud-est, il est à craindre que le torrent du village ne soit obstrué ce qui causerait des inondations. La direction des travaux publics a en conséquence ordonné que le lit du torrent soit immédiatement creusé sur une distance de 400 mètres.

Si le glissement persiste dans la direction du nord, ce seront en premier lieu les deux groupes de maisons situés au haut du village qui auront à souffrir ; le premier de ces groupes comprend trois fermes, le second six et chacune de ces fermes contient de six à onze têtes de bétail.

L'évacuation des fermiers dans d'autres communes ne sera pas nécessaire autant qu'il ressort des déclarations de la Municipalité qui dit que dix ou onze familles peuvent trouver abri à Itenthal, dans le cas où l'évacuation des maisons menacées deviendrait indispensable. Les communes de Laufenburg et de Kaisten ont mis de piquet quelques détachements de pompiers.

Les habitants du village se sont mis à l'œuvre, ouvrant d'anciens fossés, en créant d'autres, pour provoquer l'écoulement des eaux. Mais il est néanmoins impossible d'agir contre un phénomène semblable. Le prof. Hartmann a constaté que les masses en mouvement avancent journellement de plusieurs mètres. La masse a de 2 à 10 mètres de profondeur, 400,000 mètres cubes de volume et pèse environ un million de tonnes. On craint également un nouveau glissement sur le versant oriental. Il est presque certain que la partie supérieure du village sera détruite.

Découverte archéologique

Au cours de transformations effectuées à l'ancienne cure de la paroisse catholique romaine de Soleure, située près de la cathédrale de St-Ours, les terrassiers ont mis à découvert trois tombes datant des premiers siècles de l'ère chrétienne et contenant encore des squelettes en partie bien conservés.

On a déjà découvert autrefois aux environs de la cathédrale des tombes datant aussi de l'époque de l'émigration des peuples.

Un journaliste menacé

Le Conseil fédéral a décidé, dans sa séance de mardi, d'adresser à M. Angelo Tonello, de nationalité italienne, résidant à Lugano, rédacteur au journal « Libera Stampa », paraissant dans la même ville, un avertissement sévère dans ce sens que, si le journal dont il est rédacteur continuait la publication d'articles outrageants pour le gouvernement italien et son chef, M. Tonello serait l'objet d'une expulsion immédiate.

Une jeune fille carbonisée

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie a complètement détruit, à Leimbach près de Tutwil, commune de Wängi (Appenzell), peu après minuit, un grand bâtiment de ferme appartenant à M. Rudolf Moser et qui avait été agrandi l'été dernier. Les locataires durent s'enfuir à peines vêtus. Toutefois, une jeune servante de seize ans, Mlle Emma Luder, de Luterbach, dont la chambre était proche de la grange, n'a pu s'enfuir et a été carbonisée. Le mobilier a été la proie des flammes ; en revanche, le bétail et la basse-cour ont pu être mis en sécurité.

Le bâtiment était assuré pour 33,000 fr. et le mobilier pour 35,000 francs.

LES ACCIDENTS

La lâcheté d'un écreuseur

Une fillette de 6 ans qui traversait la Hammerstrasse (Bâle), a été renversée par un cycliste ; l'enfant a été relevée avec de graves blessures à la tête et a dû être conduite à l'hôpital. Quant au cycliste, il a disparu sans qu'on puisse l'identifier.

Il Péchappe belle

Un domestique de campagne près Echallens, étant descendu de son char en marche, s'est pris les pieds dans les rênes et a été traîné sur une distance de cent mètres par les chevaux subitement emballés. Il n'a que des blessures sans gravité à la jambe.

...à Lausanne

M. Auguste Mortet, maçon, est tombé d'une échelle dans son chantier. Il s'est brisé le poignet et blessé à la tête.

M. Oscar Perrin, gérant, tombant d'un tram en marche, s'est brisé le col du fémur.

Un wattman a eu la moustache et le menton brûlé par une décharge électrique de sa voiture au démarrage.

LA RÉGION

Le loup du Salève

A la suite de l'attaque d'un chien de ferme à la Croisette (Genève) par un loup de grande taille, les chasseurs de la Croisette et de Collonges-sous-Salève avaient organisé une grande battue. Après une poursuite assez mouvementée du fauve, ils eurent l'aubaine de trouver l'animal dans son repaire. Trois des plus hardis, MM. Pisteur et Rion, accompagnés de leur collègue Chamot, de la Croisette, s'avancèrent sur le fauve et purent l'abatre avant qu'il ait pu se mettre sur la défensive. La peau de l'animal est exposée à Collonges-sous-Salève, boucherie Guillermin et Sorlut.

Poignée de petits faits

★ On compte que le tronçon Lausanne-Palézieux de la ligne Lausanne-Berne sera équipé électriquement à partir du 15 février prochain.

★ La « Münchner Post » annonce que le nombre des sans-travail, à Munich, n'a jamais été aussi élevé depuis la fin de la guerre. On y compte plus de 30,000 chômeurs.

★ A Souk El Arba, par vengeance, trois ouvriers congédiés ont tenté de faire dérailler le train Algérie-Tunis.

Le mécanicien s'apercevant d'un ébranlement anormal, freina brusquement et, grâce à son sang-froid, évita un accident.

Arrêtés, les trois criminels ont fait des aveux.

★ On raconte qu'un aviateur italien se tiendrait en permanence caché dans le Rif, au Maroc, avec son avion pour assurer la fuite du chef riffain au moment opportun.

★ La peste bubonique est signalée dans plusieurs districts de la province de Tsarit-syn (Tchécoslovaquie). Le rapport officiel mentionne 40 cas. Les villages contaminés sont infestés par une quantité extraordinaire de souris.

★ L'agence de Rome annonce que plusieurs industries de Lille et de Roubaix (France) ont opéré leur transfert en Italie. Une première société s'est constituée à Milan, sous le nom de Manufacture lombarde « Lini et Canapa » avec un capital de 9 millions de lires.

★ Le dernier recensement avait donné 6 millions d'habitants à New-York, d'où indignation de la population qui se prétendait plus nombreuse. Il fallut la contenter et procéder à une nouvelle opération qui donna, en décembre dernier, exactement 5,873,000 habitants, soit 253,000 seulement de plus que cinq années auparavant, alors que l'Etat de New-York avait augmenté de 777,000 âmes. New-York doit sa déception à Manhattan, le quartier des affaires, qui a perdu 253,000 habitants en cinq ans.

★ Le Conseil d'Etat de Fribourg a nommé le Révérend Père Christophe Berutti, à Rome, professeur de droit canon à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg.

★ D'après le « Pays », deux étalons ont été vendus dernièrement pour les prix de 8000 et 6800 francs.

★ La fabrique de chaussures Bally, de Schönenwerd (Soleure) vient, ainsi que l'annonce le « Landschaefeler », de créer une succursale de cartonnages, fermée il y a deux ans.

La population, particulièrement atteinte par la crise de l'industrie de la passenterie a accueilli cette nouvelle avec joie.

★ Irma Gueniat, cinq ans, est tombée d'une passerelle dans la Scheulte, à Courroux (Berne) et s'est noyée. Le corps n'a été retrouvé que le lendemain.

★ On mande de Naples qu'après huit mois de tranquillité, le Vésuve donne de nouveau des signes d'activité.

Des laves s'échappent du cratère central et coulent le long de la montagne.

Les éruptions sont accompagnées d'explosions.

★ On mande de Lyon que ce matin le nommé André Frehner, Suisse, âgé de 25 ans, électricien, a blessé grièvement d'un coup de revolver au cou Mlle Louise Chia-ria, Italienne, âgée de 21 ans, servante dans une brasserie. Frehner s'est ensuite tiré un coup de revolver dans la tête. Son état est désespéré.

★ Dans un dépôt de marchandises de la Hartgrube (Zurich) on vient de découvrir dans un carton à souliers le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin. L'autopsie a révélé que l'enfant né il y a trois semaines environ a été étranglé. La police a ouvert une enquête pour découvrir la mère dénaturée.

Favorisez de vos achats les Commerçants qui font de la réclame dans nos colonnes.

Nouvelles Locales

Les Eclaireurs à Revereuilaz

On nous écrit :

Quel triste privilège que d'excursionner en montagne quand, pour compagnie, l'on a la pluie continue, l'inséparable pluie, hostile.

C'était samedi, j'arrivais à Revereuilaz ; l'inclémence du temps m'y tenait prisonnier ; la nostalgie au cœur je m'apprêtais à regagner ma chambre quand on me pria de bien vouloir assister à une soirée. J'y courrais et quelle ne fut pas ma stupéfaction quand je vis que cette soirée consistait en une série de projections lumineuses données par les Eclaireurs de l'Union de Lausanne. Magnifique soirée où l'on vit défiler plus de cent clichés tirés dans la contrée et se rapportant à la vie, aux habitudes et aux randonnées alpêtres de ces joyeux Eclaireurs ! lors du camping de Revereuilaz. Les clichés étaient accompagnés d'une causerie de M. Chiesa, instructeur, qui se fit l'apologiste du scoutisme. Cette soirée a été d'autant plus goûtée du public revereuilazien qu'elle était tout à fait imprévue. Il en gardera un bon souvenir. D. D.

Les droits sur la benzine

On mande de Berne :

Une somme de 3 millions de francs sera versée aux cantons sur les recettes provenant des droits sur la benzine.

Au « Cercle Valaisan de Genève »

On nous écrit :

C'est devant une nombreuse assistance que fut servi au Café du Midi le fendant traditionnel du Cercle Valaisan « Treize-Etoiles ».

Après que le président, M. Quaglia, eut adressé ses bons vœux à la Colonie valaisanne et que M. Jules Albrecht eut félicité le Comité de son travail persévérant, la parole fut donnée tout à tour aux délégués de l'Effeuilleuse et Echo Vaudois, du Pro Ticino, du Cercle Fribourgeois et de l'Ecusson Vaudois.

Des souhaits de la Chambre de Commerce valaisanne, du Cercle Saint-Gallois, du Berner-Verein, de la Société valaisanne de Bienfaisance de Genève, de la Société neuchâteloise, de Mme et M. Métry et de la Fanfare de Saint-Gervais, ont été apportés à l'assemblée.

Quelques chants et productions individuelles terminèrent cette réunion intime qui contribua à resserrer encore plus les liens des Valaisans avec leurs amis Confédérés, à Genève.

Mise en garde

Le Département fédéral de justice et police (division de police) communique :

Une « maison » F.-W. Stapper, à Amsterdam, P.O. 357, envoie sous pli fermé des offres de gain suivant lesquelles tout participant à son système de « pluie d'or » (Goldregen-System) devra recevoir un présent de 2000 florins hollandais, soit en espèces, soit en nature (automobile, motocycle, piano de concert Ibach).

Le « système de pluie d'or » consiste en ceci :

L'intéressé reçoit de Stapper quatre « coupons », moyennant 4 florins hollandais ou contre-valeur équivalente. L'obligation lui incombe ensuite de revendre chacune de ces cartes à des connaissances, dans l'espace de quinze jours, à raison d'un florin l'une, ou de la contre-valeur d'un florin. Il acquiert ainsi son droit à la récompense promise. Celui qui a obtenu un « coupon » du premier acheteur, l'envoie à la maison Stapper, en ajoutant 3 florins et reçoit en retour, de son côté, quatre « coupons » qu'il doit de même revendre à quatre personnes pour avoir droit à la récompense. Et ainsi de suite. Si un acheteur fait parvenir à Stapper les quatre « coupons », non seulement il n'éprouve pas de perte, mais encore il ne lui reste qu'à indiquer s'il désire recevoir la récompense en espèces ou en nature.

Il semble qu'une grande quantité de « coupons » aient été achetés et revendus en Suisse et ailleurs ; en revanche, on n'a pas appris que des récompenses aient été remises aux crédules acheteurs. Toute l'affaire n'est qu'une entreprise d'escroquerie, contre laquelle il convient de mettre le public en garde.

La tuberculose chez les ouvriers boulangers

Le professeur Parisot (de Nancy) fait une très importante communication sur la tuberculose chez les ouvriers boulangers. Il apporte une statistique établie sous son contrôle et qui peut être utilisée pour la discussion sur la suppression du travail de nuit dans les boulangeries. A Nancy, le pourcentage de mortalité par tuberculose, pour les ouvriers boulangers, est de 10 pour mille. La même moyenne, pour le reste de la population, variant entre 2, 5 et 3, le pourcentage fourni par les boulangers est donc quatre fois plus élevé.

Les chiffres fournis par les ouvriers pâtisseries n'est que de 1 pour 1,000. Ce fait tient à ce que le travail des boulangers s'effectue dans des conditions d'hygiène déplorable, et que, d'autre part, il échappe à la réglementation des lois sociales : travail de nuit, pas de repos hebdomadaire régulier, etc.

L'auteur fait remarquer que des ouvriers à tuberculose ouverte et expectorant des

bacilles peuvent continuer à travailler et constituent ainsi un danger public, car, si d'une part, ils ne peuvent souiller le pain cru d'une façon effective, la cuisson stérilisant ce pain, ils sont, du moins, susceptibles de contaminer le pain cuit par les gouttelettes bacillifères qu'ils lancent dans le fournil en toussant et qui se déposent ensuite sur le pain sorti du four.

Docteur B...

Dans l'hôtellerie

La deuxième conférence pour l'hôtellerie, convoquée le 5 janvier 1926 à Olten, par l'Association suisse des conseils d'apprentissage et de protection des apprentis, à laquelle assistaient des représentants de toutes les organisations professionnelles suisses et de l'Union suisse des Arts et Métiers, a approuvé à l'unanimité un règlement d'apprentissage dont la rédaction définitive sera arrêtée le 15 mars, par une conférence de clôture. Sont prévus, notamment : la création d'une commission centrale paritaire qui s'occupera de toutes les questions ayant trait à la formation du personnel de l'hôtellerie, d'importantes réformes dans l'orientation professionnelle, les méthodes d'examen et les écoles professionnelles, une meilleure organisation du service de placement des apprentis. La conférence a, d'autre part, considéré que les cours de courte durée pour le personnel de table, organisés à grands frais de réclame par des écoles particulières, ne pouvaient pas être reconnus comme formant et instruisant suffisamment le personnel. Elle a chargé la commission centrale paritaire de prendre toutes les mesures que comporte cette résolution.

Indulgence jubilaire

Les « Acta Apostolicae Sedis » publient une bulle, qui prolonge le jubilé d'un an, en l'étendant au monde entier, Rome exceptée.

Les prescriptions contenues dans cette bulle pour l'obtention de l'indulgence peuvent se résumer comme suit :

Pendant cinq jours, consécutifs ou non, les fidèles devront, chaque jour, visiter l'église principale du lieu où ils résident, et trois autres indiquées par les évêques. Dans les localités où les églises sont en nombre inférieur à quatre, il pourra suffire qu'une seule église soit désignée à la dévotion des fidèles, qui devront, en tout cas, faire quatre visites par jour. Toutefois, la bulle concède aux évêques et aux confesseurs la faculté de réduire le nombre des visites, dans certains cas.

De jolis voyages en perspective

L'Agence Dumas et Cie, Sion, qui s'est spécialisée dans les voyages par groupes, organise pour la première fois des excursions au Carnaval de Nice, en janvier et février.

En effet, il a toujours été très difficile de trouver de quoi loger les excursionnistes, mais grâce à une organisation spéciale elle est à même de donner entière satisfaction à sa clientèle.

Le nombre de places étant restreint, il est prudent de retenir ses places à l'avance.

BOVERNIER. — (Corr.) — La société

de Chant et Musique « L'Echo du Catoire » organise pour dimanche, 10 janvier, son loto annuel à la grande salle de la Maison d'école, dès 13 h. 30.

A cette occasion, elle espère que ses amis viendront nombreux encourager la phalange de nos jeunes musiciens. Ils passeront une agréable après-midi, tout en faisant œuvre utile en soutenant notre société qui s'est donné pour devise « Pour Dieu et la Patrie ».

EVIONNAZ. — (Corr.) — Dimanche 10

courant, à 14 h. et à 20 h., la Société de Chant « La Lyre » donnera une superbe représentation agrémentée de productions musicales exécutées par la Chorale. Au programme : « Les Droits du père », drame en 2 actes, par René Gaëll, et une comédie bouffonne : « Les Brigands invisibles ». « Les Droits du père », drame à l'intrigue la plus poignante, montre un père résolu à tout sacrifier pour donner à ses enfants une éducation religieuse et luttant, pour cela, contre un maître d'école impie. La comédie sera un succès du rire. Plusieurs monologues, solos, duos, etc., donneront de la vie aux entr'actes.

RIDDES. — (Corr.) — Les amateurs

de beaux spectacles auront la satisfaction d'apprendre qu'il sera donné à Riddes, les dimanches 10 et 17 janvier prochains, de grandes représentations théâtrales avec un fort beau programme, de quoi contenter les plus difficiles. (Voir aux annonces.)

Comme toujours, c'est notre vaillante société de chant « La Villageoise », toujours sur la brèche, qui fait de grands sacrifices pour présenter au public un spectacle sain et le plus attrayant possible. Il y en aura pour tous les goûts : du drame qui étreint les cœurs jusqu'aux plus désopilantes comédies capables de dérider les plus moroses. En tout cas, neurasthéniques, n'y manquez pas et ce sera votre guérison ! Les personnes qui ont le privilège d'assister aux représentations antérieures de cette société, savent comment ses jeunes acteurs les interceptent. De nombreuses productions agrémenteront les

entr'actes. C'est dire que les personnes qui assisteront à ces représentations passeront d'agréables instants pour une bien modique finance. Venez donc nombreux, amis du chant et de saines distractions, encourager le travail opiniâtre et la persévérance de cette vaillante société.

Avis au public venant par chemin de fer : le train vous débarquera devant le local des représentations.

Un qui en sera.

ST-LEONARD. — Etat-civil pour décembre 1925. — Naissances : Studer Paul-Maurice de Jean-Baptiste, fils, de St-Léonard. Récapitulation de 1925 : Naissances, 27 ; décès, 12 ; mariages, 8.

ST-MAURICE. — La Société de Jeunesse conservatrice prend la liberté de faire un chaleureux appel à toute la population en faveur de son loto annuel.

Les bénéficiaires de ce loto seront destinés à pourvoir aux nécessités de la dite Société. Son but, si souvent discuté, est le recrutement des jeunes gens sous le drapeau conservateur.

Ce but dont les résultats bienfaisants sont connus et appréciés de toute la population, nous a valu les plus chauds encouragements. C'est pourquoi, malgré les nombreux lotos organisés cet hiver, nous n'hésitons pas d'organiser celui de dimanche et ne doutons aucunement de son plein succès.

Nous comptons donc sur la participation de chacun et les en remercions d'avance.

Le Comité.

VOUVRY. — (Corr.) — Il est permis en ce monde d'avoir des doutes plus ou moins grands sur bien des questions... toutefois, une chose est certaine : c'est que la Société de Chant « L'Amitié » de Vouvry, a su, en toute occasion, acquérir la sympathie du public en mettant toujours tout en œuvre pour la mériter soit par des productions publiques, soit, chaque dimanche et fête, en rehaussant, par ses messes et chants, les cérémonies religieuses de la Paroisse.

Aujourd'hui, pour lui permettre de continuer son utile activité, notre Société a grandement besoin d'argent ; elle organise pour le dimanche 10 courant, dès 13 h., un grand loto qui se continuera jusque vers minuit et qui aura pour but de guérir notre caisse malade tout en procurant à nos amis une agréable après-midi et soirée en les comblant de délicieux cadeaux. Les persévérants auront la joie d'emporter de beaux lots, tels que volailles, bouteilles de choix, salamis, tables rondes, chaises et quantité d'objets importants et variés qui ne pourront manquer de faire les délices des heureux gagnants, jeunes ou vieux, mariés ou près de le devenir, etc.

Amis, aux nobles sentiments, amis de la belle musique vocale, notre Société compte sur votre appui bienveillant. Nous vous lançons aujourd'hui une cordiale invitation ; venez tous nombreux le dimanche 10 courant nous apporter par votre solidarité l'encouragement, et nous tracer, par votre geste généreux, le chemin de la de la persévérance. (Voir aux annonces.)

Le Comité.

BIBLIOGRAPHIE

ALMANACH PESTALOZZI 1926. — Edition pour garçons ou pour jeunes filles, un volume relié toile souple, 2 fr. 50. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Chacun aime le changement. Rien ne plaît mieux de nos jours, et la simple annonce d'une nouveauté pique irrésistiblement la curiosité de chacun, dans le domaine des livres plus encore qu'ailleurs. Aussi trouve-t-on bientôt ennuyeux ce qui reste invariable...

C'est pourquoi l'ALMANACH PESTALOZZI qui paraît pour la dix-septième fois, est renouvelé d'année en année dans une large mesure. Pour s'en rendre compte, il n'est besoin que de le feuilleter ou d'examiner sa table des matières. On se convaincra ainsi que bien des sujets nouveaux et variés y ont trouvé place.

Il y a cependant des parties qui reviennent sans changements importants. Ainsi les tables scientifiques, statistiques ou historiques ; ainsi aussi la galerie des hommes illustres du calendrier éphéméride.

Lettres mortuaires. — Il n'est plus nécessaire de se déranger pour les faire imprimer. Téléphonez-en le texte à l'Imprimerie Rhodanique qui vous les enverra par le premier courrier.

Jeune **ouvrier - boulanger** cherche place de suite.

S'adresser sous P 48 S. Publicitas, Sion.

On cherche un **jeune homme**

de 16 à 18 ans pour travail de maison et fabrication de bonnede. S'adresser à Bellavista, Montana

Pour le 1er février **JEUNE FILLE** sachant cuire, travailleuse, propre et aimant les enfants demandée dans ménage soigné, Bonne recommandations exigées. Adr. offres, références et copies certifiées sous : H. 1278 L. Publicitas, Lausanne.

A vendre 300 litres

eau de vie de marc

S'adresser à la Vinicole, Charrat-Fully.

DERNIER COURRIER

Le général Feng en fuite

On confirme l'information suivant laquelle le général Feng a quitté la Chine pour Moscou.

Dans certains milieux anglais on estime que le général est soupçonné d'avoir assisté au meurtre du général Hsun. Il est probable que le général Feng a préféré quitter la Chine avant d'y être contraint.

Ce départ, ajoute-t-on, n'a pas été sans causer une certaine appréhension à Londres. Le général Feng était, en effet, le chef de trois armées et sa disparition pourrait amener des désordres parmi les troupes.

Les eaux montent

PARIS, 8. — Dans la journée d'hier, les inondations se sont aggravées dans le bassin de la Seine. En 24 heures, on a enregistré une hausse de 74 centimètres. L'évacuation des riverains de la Marne et de l'Oise se poursuit rapidement.

LONDRES, 8. — Sous l'action des pluies continues, la Tamise s'enfle rapidement et la vallée est entièrement submergée. Une villa, arrachée de ses fondations, a complètement disparu. Sur les routes inondées, les enfants pêchent à la ligne. Le service d'autobus de banlieue ne peut plus fonctionner normalement.

Profondément touchée de la sympathie qui lui a été témoignée à l'occasion de sa pénible épreuve

Madame veuve **EDOUARD DEFAGO** Champéry

exprime à toutes les personnes qui ont pris part à sa douleur, ses remerciements émus.

Pendant la convalescence

il n'y a rien de plus nécessaire que ranimer l'appétit. Pour cela l'Emulsion SCOTT est recommandée. D'un goût exquis, elle augmente l'appétit des enfants et des adultes, améliore l'état général, augmente le poids, les forces et la richesse du sang. Pour ceux qui ont été éprouvés par la maladie et pour tous ceux qui désirent récupérer les forces perdues, il n'existe pas de fortifiant plus efficace que



L'Emulsion SCOTT

dont la renommée mondiale date de 50 ans.

Prix frs. 3.— et frs. 6.—

„Luz“ Cocktail L'APÉRITIF RENOMMÉ

La coqueluche sévit? L'Extrait de malt au bromure d'ammonium calme l'excitation et l'excitation, maintient les enfants en forces. Les accès sont moins violents. Les enfants vomissent rarement et guérissent rapidement les quintes de toux pénibles.



Dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 2.50 et fr. 6.—

Extrait de malt au bromure du Dr. Wanda!

Vente aux enchères

Dame Vve Morisod Alexis et ses enfants, à Epinassey, d'une part, et Mottiez Paul, à St-Maurice, d'autre part, exposeront en vente aux enchères publiques, le 17 janvier 1926, dès 14 heures, à St-Maurice, au Café de la Dent du Midi :

1 champ sis « Es Grandes Preyses », de 8140 m² ;
1 champ au même lieu, de 270 m².
Les prix et conditions seront lus avant l'enchère.

P. O. Osw. MOTTET, notaire.

On demande **Sommelière** de 20 à 25 ans, au courant du service pour café-restaurant. Inutile de faire des offres sans références.

S'adresser par écrit sous P 47 S Publicitas, Sion.

CATALOGUES ILLUSTRES pour tous genres de commerces ou industries, sont rapidement exécutés et avec le plus grand soin, par l'Imprimerie RHODANIQUE. Téléphone 46.

Vouvry - Hôtel Carraux

Dimanche 10 janvier, de 13 à 24 heures

GRAND LOTO

organisé par la Société de chant L'AMITIÉ, de Vouvry
Magnifiques lots — Invitation à tous

EVIONNAZ - Dimanche 10 janvier à 14 et 20 h.

Deux Représentations
données par la Chorale **La Lyre**

Les Droits du Père, drame
Les Brigands invisibles, comédie
Monologues et chants

St-Maurice - Hôtel de la Dent du Midi

Dimanche 10 janvier dès 14 heures

GRAND LOTO

organisé par la Jeunesse conservatrice
Invitation cordiale — Invitation cordiale

VÉROSSAZ

Les 6 et 10 janvier 1926, dès 13 h. 30

REPRÉSENTATIONS

données par les jeunes filles

Vente aux enchères à Epinassey

Dame Veuve Marie Dubois, et les enfants d'Alexis Dubois, à Epinassey, exposeront en vente aux enchères publiques, le 10 janvier 1926, dès 14 heures, au Café Dubois, à Epinassey,

Une maison d'habitation, grange-écurie, remise et verger, le tout sis à Epinassey.

Les prix et conditions seront lus à l'ouverture de l'enchère:
P. o.,
Osw. Mottet, notaire.

A louer ou éventuellement à vendre, à 10 minutes de Bex

jolie campagne

de 12 poses vaudoises en un seul mas avec bâtiments attenants. Entrée de suite ou à convenir. S'adresser au propriétaire H. Ponnaz à Lavey-village.

Nice au Pays des fleurs

Voyage de neuf jours pour 290 fr. suisses. Prix officiel fr. 1450. Chemin de fer 2me cl. Hôtels, repas, Excursions compris

3 DÉPARTS:
31 janvier, 7 et 14 février 1926

Programmes:
Voyages Agence Dumas et Cie, SION

RISINA

La Campagne 1925/26 ayant commencé, vous aurez dès ce jour une marchandise fraîche, que vous trouverez dans tous les magasins ou à ce défaut à la

Rizerie du Simplon, Martigny-Gare

MALADIES de la FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

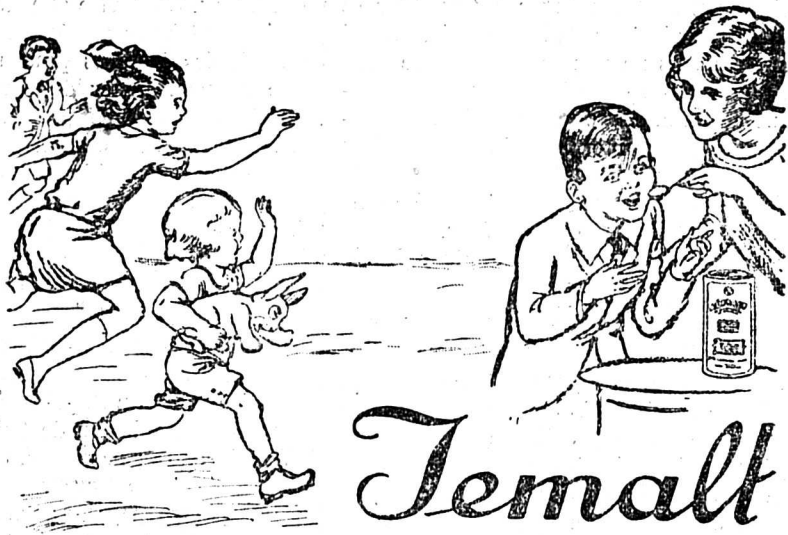
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France) se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon, 3.50.

Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.



Jemalt

"Je puis affirmer que l'efficacité de cette préparation m'a grandement étonné."

"On peut bien dire que c'est une chance d'avoir réussi à présenter l'huile de foie de morue presque répugnante, mais d'une haute valeur biologique, sous forme de poudre savoureuse."

"Le Jemalt est une trouvaille appelée à remporter un brillant succès."

"Le Jemalt est d'un goût si agréable, que les enfants à qui je l'ai prescrit en sont tout simplement enthousiasmés."

Tous les enfants rachitiques et scrofuleux devraient faire chaque hiver une cure d'huile de foie de morue. Elle échoua jusqu'ici par suite de l'aversion qu'éprouvent la plupart des patients envers l'huile de foie de morue et les préparations à base de celle-ci.

Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir offrir aux enfants de l'huile de foie de morue sous une forme active et agréable.

Les parents qui ne connaissent pas encore le Jemalt en recevront gratuitement un échantillon contre envoi du bon ci-dessous.

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries au prix de frs. 3.50 la boîte.

Dr. A. Wander S. A., Berne



Dr. A. Wander S. A., Berne
Prière de m'adresser franco un échantillon gratuit de Jemalt

Nom: _____
Rue: _____
Lieu: _____ A 3

Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue.

La bonne chaussure à bon marché

- Souliers de travail, bien ferrés, double semelle. 40/46 15.80
- Souliers militaires, peau cirée sans cout., Bally 40/47 19.80
- Souliers militaires forme ordonnance, veau souple, bon ferrage. 40/48 22.00
- Souliers milit. sans cout. pr garçons, bien ferrés 36/39 15.00
- Bottines Derby Box, talon mi-haut, pour dimanche, pour dames. 36/42 16.80
- Bottines Derby Box, forte semelle, pour messieurs, pour dimanche. 40/48 17.50
- Bottines pour fillettes et garçonnets, peau cirée bonne qualité, sans clous, Bally. 30/35 8.90

Expeditions franco à partir de fr. 10.— Demandez notre catalogue illustré gratis

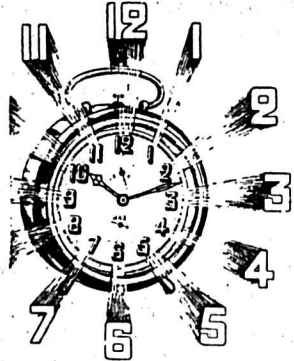
Echange libre

Expédition de chaussures J. KURTH, Genève

JAZ

Lumineux

Luit dans l'obscurité
Grâce à son produit spécial radio-lumineux



quatre modèles
cadran blanc 12 et 16 fr.
lumineux 14.50 et 20 fr.

REVEIL de PRÉCISION

Achetez la mach. "Helvétia" Seule marque suisse!



Petits paiements mensuels

Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit No 127.

Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

vaches

fraîches vèlées, prêtes et tardives, ainsi que deux reines à cornes, garanties. Chez Jos. Glassier, Mase.

Avis aux fiancés

N'achetez pas votre mobilier avant d'avoir vu mes modèles de tous styles en chambres à coucher, salles à manger, cuisine. N'importe quel modèle est fourni à des prix défiant toute concurrence, garantie sérieuse. Divans, fauteuils, toutes installations d'appartements. Livraison franco domicile. Voyage remboursé à tout acheteur. C. Guignet, ameublements, Place du Marché, Bex. Tél. 65.

VIANDE

Bouilli, le kg. 1.40; Rôti sans os, le kg. 2.—, p. saucisse le k. 1.80, Schübligge, la p. 0.40; Cervelas, la paire, 0.30; Saucisses sèches, la p. 0.30; Gendarmes, la paire, 0.30, sont toujours expédiés contre remboursement par Jules DRELLER, Boucherie Chevaline, BALE 13.

Caramels Pectoraux Kaiser

avec les 3 sapins contre LA TOUX

l'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, employé avec succès depuis plus de 7000 attestations de 30 ans. 7000 de toutes les classes prouvent son efficacité sans concurrence. Paquets à 30 et 50 cts., boîte à 1 fr. En vente chez: St-Maurice: Montangero & Cie Martigny: J. Lugon-Lugon Bramois: Henry Gay, ép. Salins: A. Neumann, ép. St-Pierre des Clages: Vve Antome-Maye et dans les pharmacies et drogueries.

jeune fille

active et de confiance pour faire le ménage et aider au magasin. Ecrire: Fr. Knopf Horticulteur, Flenrettes Lausanne.

EXPORTATIONS BOUCHERIE ROUPH

Rue de Carouge 36 GENEVE
expédie par retour du courrier: Rôti de bœuf, de 2.70 à 2.80 le kg. Bouilli, de 2.20 à 2.40 le kg. Graisle de rognons, 1.50.



Lampes électriq. de poche 4 1/2 volts complèt. fr. 1.75, 1.90, 2.20, 2.50, etc. Batteries 70 ct., Briquets nickelés 40 ct. Ova 50 ct. Automatique fr. 2.50 Pierres 50 ct. la dz. 100 pierres, fr. 2.90. Prix spéciaux pour revendeurs. Réparat. Catalogue gratis. **Les Ischy-Savary, Payerne.**

La Boucherie Chevaline MARIETHOD

VEVEY
expédie: Bouilli 1er choix, le kg. fr. 1.30; Rôti sans os, ni charge, le kg. 2.40; Vlande désossée pr charcuterie, le kg., fr. 1.90. Achat de chevaux pour abattre. Se recommander: **Mariéthod, Tél. 9.82.**

Gruyère

gras, belle pâte, le kg. 2.75, mi-gras 2.30, bon maigre, fr. 1.65. A. HALLER, BEX.

Fromage salé

bonne qualité tous gras vieux 5-10 Kg. à Fr. 3.—
bonne qualité 1/4 gras vieux 5-10 Kg. à Fr. 2.—
à râcler vieux, 5 kg. à fr. 1.70
Expédition soignée.

J. Schelbert-Cahenzli

KALTBRUN (Cl. de St-Gall.)

Chaudières brisées sont remplacées immédiatement par des chaudières en tôle d'acier, incassables, avec ou sans foyer. Abreuvoirs galvanisés ou vernis. Tableaux et prix chez M. A. Tschumy, constructeur à Yverdon.

Exécution soignée de travaux à la

MACHINES A ECRIRE

par la Fiduciaire Romande G. Dupuy à Martigny à des prix avantageux. Tél. 136.

A vendre environ 10000 kg

foin et regain

pour bonne vache laitière. A louer une

propriété

de 20 000 mètres. S'adresser à Mme Vve Louis Annen, Monthey.

A vendre une nichée de beaux

porcelets

de 4 semaines. A la même adresse à vendre une

génisse

prête au veau. S'adr. à Gaillard Francis, Charrat.

A vendre

Lits, tables de nuit, commodes, armoires, glaces, bancs fourneau-potager, fourneau de pierre, calorifère. S'adresser au café Udry, rue de Conthey, Sion.

Receveurs de Communes

vos comptes sont établis en parfaite concordance avec ceux de la gestion par G. Dupuis comptable à Martigny. Nombreuses références de communes importantes du Canton. Téléphone 136.

On offre à vendre un

porc

d'une dizaine de tours S'adresser à Mottet Louis d'Emmanuel à Evionnaz.

Je cherche pour le 15 janvier une

jeune fille

active et de confiance pour faire le ménage et aider au magasin. Faire les offres à Rose Dentella, Au bon Marché, Leysin.

Bonjour!

Est-ce que vous connaissez la meilleure boisson pour le déjeuner? C'est le café de malt Kathreiner-Kneip qui ne devrait manquer sur aucune table.

EXAMEN de la VUE

et conseils gratuits par M. Emile Treuhardt opticien-spécialiste, se met à la disposition des personnes qui désirent des lunettes et pince-nez modernes munis de verres irréprochables.

SPÉCIALITÉS; Exécution intégrale des ordonnances médicales. Verres combinés pour astigmatisme, hypermétropie, myopie, strabisme, doubles foyers invisible. Montures spéciales pour enfants, pour les sports, la chasse et le tir.

Reçoit à

St-Maurice	Le 13 janvier de 9 à 11 h.	Hôtel de la Gare
Monthey	Le 13 janvier de 12 à 14 h.	Hôtel du Cerf
Collombey	Le 13 janvier de 15 à 16 h.	Restaur. Parvex
Orsières	Le 14 janvier de 9 à 12 h.	Hôtel St-Bernard
Martigny	Le 14 janvier de 14 à 16 h.	Hôtel Kluser
Vernayaz	Le 14 janvier de 17 à 18 h.	Buffet de la Gare

Emile Treuhardt, opticien, Lausanne, Les Iles, St.-Roch. Téléphone 45.49

Agriculteurs, Syndicats

utilisez les

ENGRAIS DE MARTIGNY

Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez

l'Industrie Nationale Superphosphates-Phosphates Engrais universels au sulfate d'urée

Représentants pour le Valais: **M. M. Torrione Frères, Martigny-Bourg.**

A notre époque de vapeur et d'électricité, qui use les plus robustes,



entretient et conserve les forces et toutes les énergies

Flacon: 3.75; double flacon (très avantageux): 6.25 — En vente dans les pharmacies —

AUTO - DEMENAGEUSE

Téléphone **66**
Garage Goëgel, St-Maurice



La Société d'Assurances

"LA SUISSE,"

vie et accidents protégés des milliers de vies humaines. Il y a encore de la place pour vous. Assurons le plus tôt possible.

"LA SUISSE,"

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS LAUSANNE

AGENCE GÉNÉRALE POUR LE VALAIS: **A. ROULET** SION Téléphone 105

DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

LA BANQUE POPULAIRE DE SIERRE

reçoit des dépôts d'argent aux taux suivants:

3	1/2	0	en compte-courant à vue;
4	1/2	0	en caisse d'épargne autor. p. l'Etat et au bénéf. de garanties spéciales jusqu'à
5	1/4	0	sur obligations selon la durée du dépôt.

BUREAUX: PLACE HOTEL BELLEVUE COMPTES CHEQUES POSTAUX 11c 170

Paille, Foin, Engrais

Demandez prix-courant à la **Fédération valaisanne des Producteurs de lait** à SION [Téléphone No 13]